



SOINS QUALIFIÉS LORS DE L'ACCOUCHEMENT LE POINT SUR LES POLITIQUES >>



>> Pour sauver la vie des femmes et améliorer
la santé des nouveau-nés

» Soins qualifiés lors de l'accouchement : Le point sur les politiques

DEFINITION DES SOINS QUALIFIES

<< Le terme *accoucheur ou accoucheuse qualifié(e) ou prestataire qualifié* concerne exclusivement les personnes disposant de compétences obstétricales (par exemple, les médecins, les sages-femmes et les infirmières) qui ont été formées afin d'acquérir une maîtrise parfaite des compétences nécessaires pour prendre en charge les accouchements normaux et diagnostiquer, [prendre en charge] ou référer les complications... >>
(d'après la *Réduction de la mortalité maternelle*, Déclaration conjointe de l'OMS/FNUAP/UNICEF/ Banque mondiale. Genève : OMS, 1999.

Les soins qualifiés ou l'assistance qualifiée

se réfèrent au processus à travers lequel une femme enceinte et son nouveau-né reçoivent des soins adéquats pendant le travail, l'accouchement et lors de la période néonatale et du post-partum immédiat, que l'accouchement survienne à la maison, dans un centre de santé ou dans un hôpital. Pour que ce processus puisse se dérouler, l'accoucheur doit disposer des compétences nécessaires et doit être soutenu par un environnement propice, à divers niveaux du système de santé, y compris un cadre de politiques et réglementations favorables; des fournitures, un équipement et une infrastructure adéquats ainsi qu'un système de communication et de référence/transport efficace.

Chaque année, sur les 120 millions de grossesses survenant, d'après les estimations, dans le monde :

- › Plus d'un demi-million de femmes meurent des complications liées à la grossesse et à l'accouchement;
- › Plus de 50 millions de femmes souffrent de graves maladies ou invalidités liées à la grossesse; et
- › Au moins, 1,2 million de nouveau-nés meurent suite à des complications lors de l'accouchement.

Les soins qualifiés lors de l'accouchement et de suite après sont d'une importance critique dans la prévention de la mortalité et morbidité maternelles.

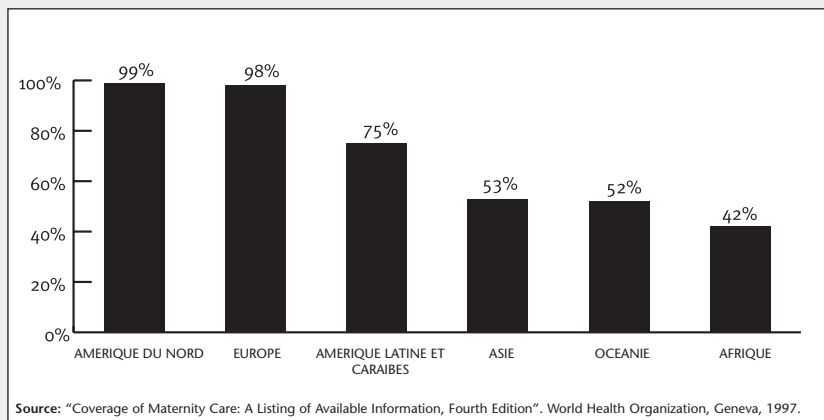
<< Les accoucheurs(ses) qualifiés(es) >> incluent des sages-femmes, des infirmières ou des médecins qui ont reçu une formation pour prendre en charge un accouchement normal, reconnaître les complications, traiter celles entrant dans leurs compétences et référer les femmes, le cas échéant, vers des niveaux de soins plus élevés (voir définition dans la marge).

» Des soins qualifiés inadéquats Des conséquences très graves

Un peu plus seulement de la moitié des femmes des pays en développement accouchent avec l'aide d'un prestataire qualifié. Cela veut dire que, chaque année, par choix ou nécessité, 50 millions de femmes dans les pays accouchent avec l'aide seulement d'un membre de la famille, d'une accoucheuse traditionnelle¹ ou sans personne du tout. Dans les pays industrialisés, où seule une fraction des décès maternels surviennent – tout juste un pour cent du total mondial – les soins qualifiés pendant l'accouchement sont quasi-universels (voir *Figure 1*).

De graves pénuries de personnel qualifié sont chose courante dans le monde en développement. La norme en général est de disposer d'au moins un accoucheur ou une accoucheuse qualifié(e) pour 200 naissances par an mais certains pays en développement ne comptent qu'un accoucheur qualifié pour 15 000 naissances. Ces insuffisances sont d'autant plus marquées dans les zones rurales puisque les professionnels de la santé sont souvent concentrés dans les villes.

FIGURE 1 Pourcentage d'accouchement avec assistance d'un prestataire qualifié, par région



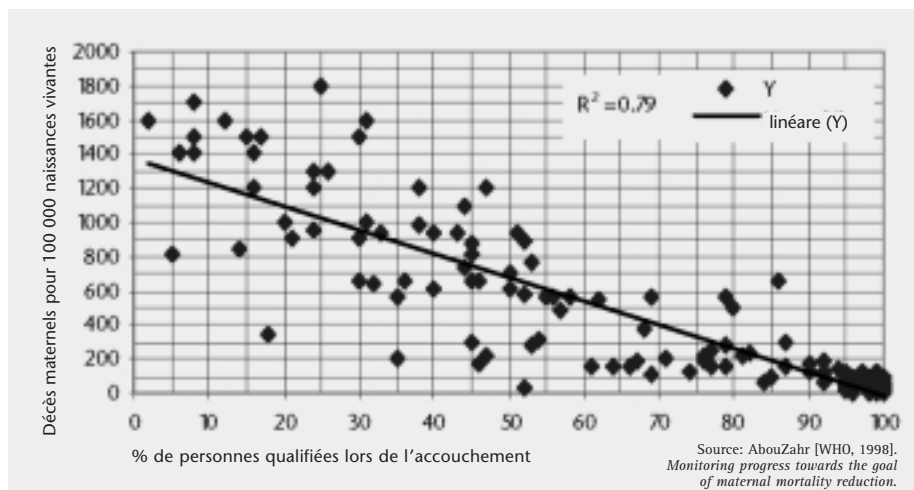
En outre, les agents de santé ne possèdent pas toujours les compétences ou techniques nécessaires pour sauver la vie de femmes souffrant de graves complications. Les programmes de formation utilisés pour enseigner l'obstétrique souvent ne sont pas à jour, et ne reflètent pas les résultats des recherches récentes sur les traitements les plus efficaces. Les établissements sanitaires connaissent souvent des pénuries chroniques de matériel, de médicaments et de fournitures de base et les services ne tiennent pas suffisamment compte des normes culturelles et sociales.

» Impact des soins qualifiés sur la mortalité maternelle

D'après les estimations, 15% des femmes enceintes connaîtront une grave complication pouvant mettre leur vie en danger pendant la grossesse ou l'accouchement. L'expérience clinique indique que des accoucheurs ou accoucheuses qualifiés(es) disposant du matériel et du soutien nécessaires peuvent prévenir ou traiter une grande partie de ces complications.

Des données provenant de divers pays en voie de développement indiquent que la mortalité maternelle est généralement plus faible dans des pays où une proportion plus élevée d'accouchements se fait avec l'assistance d'un accoucheur ou d'une accoucheuse qualifié(e) (voir *Figure 2*). Sur la base l'information

FIGURE 2 Relation entre la proportion d'accouchements avec l'assistance d'un prestataire qualifié et le ratio de mortalité maternelle



disponible actuellement, les experts s'accordent à dire que les soins qualifiés devraient être un élément central de toute politique ou programme qui vise à réduire les décès maternels.

» Importance d'un contexte favorable

Pour être efficaces, les accoucheurs ou accoucheuses qualifiés(es) doivent travailler dans un contexte favorable. Cela signifie que les fournitures et l'équipement doivent être disponibles et que des systèmes fonctionnels sont en place pour référer et transporter les femmes avec des complications vers les centres de santé ou hôpitaux. De plus, un « contexte favorable » demande des programmes efficaces d'éducation, une supervision constructive ainsi qu'un suivi et une évaluation continus. Il est également très important de pouvoir compter sur un engagement politique afin de s'assurer que chaque femme a accès aux soins fournis par un prestataire qualifié. De tels engagements doivent être reliés à des mécanismes assurant une plus grande équité entre les sexes et faisant participer les femmes et les membres communautaires à la conception et à la mise en œuvre des programmes de santé.

» Vers des soins qualifiés universels : Actions nécessaires

En septembre 2000, les membres du système des Nations Unies ont adopté la Déclaration du Développement du Millénaire qui vise notamment à réduire de trois quarts la

mortalité maternelle entre 1990 et 2015. La Déclaration identifie la proportion de naissances avec assistance d'un accoucheur ou d'une accoucheuse qualifié(e) comme indicateur de ce but. Les mesures suivantes sont essentielles si l'on veut faire bénéficier les femmes du monde entier des avantages des soins qualifiés lors de l'accouchement :

> **Définir des repères nationaux** pour suivre les progrès réalisés en vue de couvrir tous les accouchements par du personnel qualifié ;

> **Formuler des politiques nationales pour garantir le droit de chaque femme à des soins qualifiés** pendant la grossesse et le travail, au moment de l'accouchement et pendant la période suivant immédiatement la naissance. Les lois devraient permettre aux prestataires de santé qualifiés d'effectuer les interventions qui peuvent sauver la vie de la mère et de l'enfant. Les politiques devraient promouvoir un déploiement équitable et approprié des prestataires qualifiés pour être sûr que ces accoucheurs ou accoucheuses qualifiés(es) sont accessibles à moment, tant au niveau de la communauté que dans les structures de référence ;

> **Mettre en œuvre des stratégies nationales pour la formation d'un nombre adéquat de nouveaux accoucheurs ou accoucheuses qualifiés(es) et mettre à jour les compétences et les connaissances** de ceux exerçant déjà. Les programmes de formation doivent inclure des programmes et matériels complets et appropriés et des occasions adéquates de formation clinique doivent être données. Les éducateurs doivent avoir les compétences cliniques et les aptitudes pédagogiques nécessaires et doivent connaître les méthodes d'éducation pour adulte. Les associations des professionnels de la santé doivent participer à la formulation de normes et standards pour les programmes de formation de base et d'éducation continue ;

> **Créer des normes et directives nationales** pour suivre la performance des personnes qualifiées. Ces normes doivent être mises à jour régulièrement en fonction des données cliniques et formulées conjointement avec les majeures parties concernées dont les décideurs, les représentants des groupements professionnels et la communauté ;

> **Investir dans des actions concrètes** renforçant les systèmes de santé pour qu'ils soutiennent davantage la prestation de soins qualifiés lors de l'accouchement (notamment l'approvisionnement fiable de médicaments et des systèmes de communication et de transport entre personnel qualifié et formations sanitaires) ;

> **Éliminer les barrières financières** – par exemple, l'obligation de payer pour des services et produits essentiels – qui empêchent bien des femmes de recevoir les soins qualifiés pendant la grossesse, l'accouchement et la période du post-partum ;

> **Réduire les obstacles culturels, de classe et autres obstacles à l'obtention de soins** – dont le manque de pouvoir décisionnel des femmes au sein de la famille et de la société, leur manque d'éducation et de pouvoir économique et leur pauvreté disproportionnée – autant d'obstacles qui limitent leurs possibilités d'obtenir les soins adéquats pendant la grossesse et l'accouchement.

¹« **Les accoucheuses traditionnelles** » qui aident des millions de femmes à accoucher dans les pays en voie de développement ont un rôle à jouer en apportant aux femmes soins, assistance et soutien et en reconnaissant et référant certaines complications. Toutefois, les accoucheuses traditionnelles—même celles qui ont suivi une formation—ne possèdent pas généralement les compétences nécessaires pour prendre en charge les complications et **ne peuvent** pas se substituer aux accoucheurs ou accoucheuses qualifiés(es).

Ce point sur les politiques fait partie d'un kit d'information sur les soins qualifiés lors de l'accouchement, mis au point par le Groupe interorganisations sur la maternité sans risques. Les autres composantes de ce jeu d'information sont les suivantes : *Soins qualifiés lors de l'accouchement: livret d'information*, *Soins qualifiés lors de l'accouchement: Profils de pays*, et un document technique, *Skilled Care During Childbirth: A Review of the Evidence* (« Soins qualifiés lors de l'accouchement: Examen de faits »).

Le Groupe interorganisations sur la maternité sans risques

Le Groupe interorganisations de la maternité sans risques (IAG) est un partenariat unique d'organismes internationaux et nationaux qui visent à renforcer la survie maternelle et à assurer le bien-être maternel en encourageant l'exécution des interventions efficaces par rapport aux coûts dans le monde en développement. Ces organisations travaillent ensemble pour sensibiliser au problème, définir des priorités, stimuler la recherche, mobiliser les ressources et diffuser les meilleures pratiques et autre information auprès des décideurs, des responsables de programme et d'autres parties prenantes dans le monde entier.

Membres du Groupe IAG :

UNICEF, FNUAP, Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale, Fédération internationale pour la planification familiale, *Population Council*, Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique, Confédération internationale des sages-femmes, Safe Motherhood Network of Nepal et Réseau de prévention régionale de mortalité maternelle (Afrique). *Family Care International* sert de secrétariat.

d'un membre de la famille, d'une accoucheuse traditionnelle ou sans personne du tout >>



*Maternité
sans risques*



Pour de plus amples informations, prière de contacter le secrétariat
du Groupe interorganisations sur la maternité sans risques.

Family Care International

588 Broadway, Suite 503
New York, NY 10012 USA

1.212.941.5300 **Téléphone**

1.212.941.5563 **Fax**

smi@familycareintl.org **Courrier électronique**

<http://www.safemotherhood.org> **Site web**



Fonds des nations unies
pour l'enfance (UNICEF)



Banque mondiale



Fonds des nations unies pour
la population (UNFPA)



Organisation mondiale de la santé



Fédération internationale pour
la planification familiale (IPPF)



Population Council



Confédération internationale
des sages-femmes



Fédération internationale de
gynécologie et d'obstétrique



Safe Motherhood Network of Nepal



Réseau de prévention régionale de
mortalité maternelle (Afrique)